

Le budget

coupsures lui dans ce temps-là, non, non, ce n'était pas des coupures—a augmenté les dépenses à un taux moyen de 15,1 p. 100 par année, de 1980 à 1984, alors qu'en 1980 on avait 11,5 milliards de dollars de déficit. Nous avons ramené ce taux moyen des dépenses à 5,2 p. 100, depuis 1984.

• (1330)

Ce qui est encore le plus extraordinaire, madame la Présidente, ce qui nous frappe davantage c'est que si nous ne tenons pas compte des frais d'intérêt au niveau de la dette, le gouvernement précédent a accru ses dépenses de programmes à un taux annuel moyen de 13,9 p. 100, uniquement pour le budget de fonctionnement. Vous savez, des cadeaux, des programmes extraordinaires pour se faire élire: 13,9 p. 100. Or, depuis 1984, quant à nous, nous avons réussi à limiter l'augmentation des dépenses de programmes seulement à un taux moyen de 3,5 p. 100. Et pour cette année, cette augmentation ne sera que de 3 p. 100, soit nettement inférieure au taux de l'inflation.

Le déficit annuel de 11,5 milliards, en 1980, imaginez, a passé en 1984 à 38,3 milliards—là les Canadiens n'en pouvaient plus—38,3 milliards par année, non pas par 100 ans, parce qu'on en avait 18 milliards en 100 ans. Mais là on était rendu en 1984 à 38,3 milliards par année. Le plus désastreux, c'est lorsque l'on considère uniquement le budget de fonctionnement, ce qui exclut en somme le service de la dette. En somme, le budget de fonctionnement, ce sont toutes les entrées que le gouvernement canadien perçoit en taxes et en impôt, moins les dépenses.

En 1984, le budget de fonctionnement avait un déficit de moins 16 milliards, plus les intérêts, ce qui le ramenait à 38,3, mais uniquement le budget de fonctionnement, moins 16 milliards.

Pour l'année 1989-1990, nous avons ramené ce déficit de fonctionnement, de moins 16 milliards qu'il était, à un excédent de plus de 9 milliards de dollars, et ce pour la deuxième année de suite. L'on prévoit avec le Budget 1990, pour l'an prochain, un excédent de plus 13 milliards dans ce qu'on appelle encore une fois le budget de fonctionnement. Comment se fait-il? Vous me direz que vous avez encore un déficit de 30,5 milliards, en fait. Le calcul est simple. Avec ce qu'on a hérité de votre dette, en 1984, parce que c'était 38,5 milliards de dollars par année, 200 milliards accumulés depuis 1975, imaginez, en 10 ans, en moins de 10 ans, 200 milliards de dollars de dette! Ce qui fait que lorsque l'on arrive à notre déficit de 350 milliards, il y a uniquement 120 milliards en intérêt, donc 80 p. 100 uniquement au cours des cinq dernières années étaient pour l'intérêt. Comment osez-vous nous accuser d'avoir doublé la dette, alors qu'aujourd'hui les Canadiens n'en ont vraiment pas pour leur argent, car ils le paient en dollars d'impôt, puis on a un excédent budgétaire de fonctionnement de plus de 9 milliards pour

parvenir, et sachez-le. . . Je ne sais pas si vous savez calculer, mais on a donné tantôt des montants d'argent sur le capital.

Il va falloir que nous ayons un excédent budgétaire d'au-delà de 40 milliards! Imaginez! Et quand nous aurons atteint ce chiffre, le déficit sera au-delà des 600 et 700 milliards de dollars! Avez-vous une idée de la situation dans laquelle votre gouvernement nous a placés, et vous osez aujourd'hui nous dire que nous avons doublé le déficit. Nous allons effectivement encore le redoubler par rapport à aujourd'hui dans les prochaines années, en fonction de l'intérêt, parce que si vous êtes allés à l'école assez longtemps, vous avez appris que nous sommes en fait en intérêts composés. Et c'est vous-mêmes, en plus, lorsqu'on essaie de réduire certains programmes. . . rappelez-vous, par exemple, la désindexation des pensions de vieillesse, le tollé à n'en plus finir, les parades, les manifestations, pour dire qu'on était des «coupeux». Jamais vous n'avez collaboré. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): J'aimerais simplement signaler à l'honorable député qu'il faut s'adresser à la Présidence, et non pas à ses collègues directement, et j'ai essayé de le faire d'une façon discrète. L'honorable député de Lotbinière a de nouveau la parole.

M. Tremblay (Lotbinière): Avec le plus grand plaisir, madame la Présidente, et c'est d'autant plus agréable de regarder et de s'adresser à quelqu'un qui comprend si bien.

Je disais donc, madame la Présidente, que non seulement nous avons effectivement doublé le déficit que les libéraux nous ont laissé; de 200 milliards qu'il était en 1984, il sera bientôt, avant longtemps, à 400 milliards, mais que nous allons encore probablement le doubler, et ce avant même de commencer à rembourser le capital, étant donné la dette impensable que le parti libéral nous a laissée. Il faut quand même penser à rembourser les intérêts de la dette si on veut parvenir à rembourser le capital. Il faut parallèlement fonctionner, et c'est cela quand je parle de budget de fonctionnement. Depuis les deux dernières années on a passé en l'espace de cinq ans de moins 16 milliards à plus de 9 milliards. Nous avons un excédent actuellement. Et cela c'est drôlement important de le mentionner. Comment se fait-il que l'on entende depuis cinq ans des critiques sur les coupures alors qu'on nous dit: Eh bien, écoutez, vous avez doublé le déficit. Mais c'est cela l'explication qu'il faut donner aux citoyens. C'est que le gouvernement, dans ses restrictions, a fait en sorte de se donner maintenant une crédibilité sur le plan international, puis de voir aussi à mettre une lumière au bout du tunnel pour pouvoir éventuellement s'en sortir, parce que, il faut bien le constater, une génération, probablement deux, ne seront pas suffisantes pour redonner au Canada une situation saine que le parti libéral avait reçu lorsqu'il était en fonction, par exemple,